

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

selon la directive relative aux machines 2006/42/CE

KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Nach Maschinenrichtlinie 2006/42/EG



Le constructeur	Pfeiffer Chemie-Armaturenbau GmbH, D47906 Kempen
déclare, que le produit ci-contre :	La vanne à boisseau sphérique à brides de la série 20b (BR20b) • avec embout d'arbre libre
1. à l'état de livraison, c'est-à-dire la vanne préparée pour le montage d'un servomoteur rotatif (système de motorisation non clairement défini) est considérée comme des machines "incomplètes" au sens de la directive relative aux machines (2006/42/CE). Les machines doivent être considérées comme incomplètes si le fabricant de la machine n'a pas défini toutes les spécifications requises, entre autres le type, les interfaces, les forces, les couples, etc. La mise en service de ces unités n'est autorisée que si la vanne est raccordée des deux côtés à la canalisation, excluant ainsi tout risque de blessure.	

Normes appliquées :

- a) Guide relatif à la directive sur les machines (2006/42/CE), signification pour les vannes (VDMA, VCI et VGB) de mai 2018
- Document complémentaire au guide relatif à la directive sur les machines (2006/42/CE), Signification pour les vannes (VDMA, VCI et VGB) de mai 2018 en référence à la norme DIN EN ISO 12100:2011-03

Description du type et caractéristiques techniques :

Vanne à boisseau sphérique à fermeture étanche pour les fluides agressifs, notamment en cas d'exigences élevées dans les installations chimiques.

Pour plus de détails sur les produits, voir :

Fiche technique PFEIFFER pour la série BR20b ► TB 20b

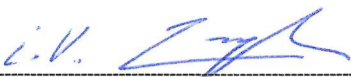
Notice de montage et de mise en service pour la série BR20b ► EB 20b

Les équipements tels que les positionneurs, contacts de position, électrovannes, relais de blocage, détendeurs, amplificateurs de débit et vannes de purge rapide sont considérés comme des composants de machine et n'entrent pas dans le champ d'application de la directive Machines conformément aux §35 et §46 du guide.

Les modifications apportées aux vannes à boisseau sphérique et/ou aux sous-ensembles qui ont des répercussions sur les caractéristiques techniques de la vanne à boisseau sphérique, sur l'utilisation conforme (cf. ► EB 20b, chapitre 1) et modifiant considérablement la vanne ou un sous-ensemble livré avec celle-ci, rendent ces déclarations caduques.

Est autorisé à établir la documentation technique :

Kempen, 22. November 2021


Stefan Czayka
Directeur de la qualité / Responsable IMS